

Objectif L3
 Réduire les pollutions

Indicateurs - Km de cours d'eau déconnecté du réseau d'égouttage sur km cumulé / Nombre de bâtiments rejetant leurs eaux usées dans le milieu naturel



NATURE

Action

86

Imposer la dépollution des rejets d'eaux usées dans la nature

Contexte

Une partie importante du territoire ucclois n'est pas équipée d'égouts, notamment le sud de la commune. La principale raison est l'absence de collecteur qui, pour des questions d'accords interrégionaux, tarde à être construit. Tant que ce collecteur n'est pas installé, les eaux usées se déversent dans le Linkebeek ou s'infiltrant dans le sol entraînant une importante pollution des milieux naturels.

Le rejet d'eaux usées dans le milieu naturel doit pourtant faire l'objet d'un permis d'environnement. Dans le cas de constructions antérieures à l'entrée en vigueur de la législation (1997) il est également obligatoire de se mettre en ordre et d'introduire une demande de permis.

Développement de l'action

L'imposition de dépolluer les eaux usées en absence d'un réseau d'égouttage est déjà prévue par les règlements de police et la législation relative à la protection de l'environnement. Il s'agit donc de densifier les contrôles des installations ou absences de micro-station d'épuration.

- Enquêter sur l'origine des rejets dans le milieu naturel et informer les propriétaires, des habitations concernées, de leur infraction.
- Proposer des solutions et encourager des groupements d'achat collectif afin de diminuer les coûts d'installation (action 54).
- Réfléchir à la création d'une prime pour l'installation de système d'épuration autonome des eaux usées.
- Le cas échéant, verbaliser les contrevenants.

Parallèlement, vérifier les évacuations des installations communales et raccorder le dépôt situé chaussée de Saint-Job au réseau d'égouttage ou installer une micro-station d'épuration.

Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : protéger les milieux naturels des pollutions liées au rejet d'eaux usées.

Economiques : moins de traitement à fournir pour les eaux de captage.

Sociaux : préserver un cadre de vie de qualité.

Indications de calendrier

Action en cours à renforcer.

Acteurs

Pilote(s)	Service Environnement
Service(s)	Contentieux
Autre(s)	

Moyens financiers

Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)

17, 54